

portant ministère, ne sauroient avoir trop de lumières, d'expérience, de sagesse & de piété; les livres qui les éclairent sur leurs devoirs, ne peuvent être rédigés avec trop de soins, & avec des précautions trop scrupuleuses, pour qu'ils ne soient point de nature à égarer ceux qui conduisent les autres. Celui que nous annonçons ici, paroît être à l'abri de ce reproche, & promet de remplir les vues louables de l'auteur. Je voudrois cependant qu'il eût plus de dignité, de force & d'onction; comme je souhaiterois en général que tout ce qui tient à la religion, portât toujours à un certain point l'empreinte du génie. On peut en mettre dans les ouvrages même qui exigent la plus grande simplicité, & c'est peut-être dans ceux-là qu'il déploie ses ressources les plus précieuses.

On trouve à la fin de ce volume sous le titre *d'instructio assistendi infirmis* (a) des

rendre par les petits voleurs ce qu'ils peuvent avoir dérobé à leur prochain.* Dict. phil. t. 1. *Que d'œuvres de miséricorde, s'écrie J. J. Rousseau, sont l'ouvrage de l'Évangile, que de restitutions, que de réparations la confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques!* Emil. t. 3. *A l'exemple des Incas, dit Raynal en parlant des missions du Paranaï, les Jésuites ont établi le gouvernement théocratique, mais avec un avantage particulier à la religion qui en fait la base: c'est la pratique de la confession infiniment utile. Elle seule tient lieu de loix pénales, & veille à la pureté des mœurs.* Hist. phil. & pol. t. 3. p. 250 edit. de Liège.

(a) *Instructio assistendi.* Avec quel goût un esprit nourri de la belle latinité peut-il lire